



## *Dépêche n°138/04*

### ***Non à la prime au mérite***

Le ministère a tenté d'organiser le 8 octobre une discussion avec les fédérations syndicales sur la mise en œuvre de la prime collective au mérite de 400 € décidée par Sarkozy. Le texte du projet est téléchargeable sur le site internet de la fédération.

Les fédérations CFDT, CGT, FDSU, FO, FSAFI et CFTC ont refusé d'entrer dans une discussion portant sur une prime discriminatoire qui ne touchera que 15 % des agents. Elles ont souligné que, dans le même temps, le gouvernement refuse d'augmenter les salaires des fonctionnaires.

La CFDT a exposé que son refus de prime au mérite prolonge son refus de toute rémunération au mérite quel qu'en soit le support (notation, modulation des primes,...)

La CFDT a, enfin, observé que la prime ministérielle n'avait pas de base légale alors qu'une série de mesures destinée à sécuriser les régimes indemnitaires vient d'entrer en vigueur.

Paris, le 8 octobre 2004